



Les membres de l'association Cap au Large ont démarré les travaux sur ce plan Joubert-Nivelt de 18 mètres afin de faciliter l'accueil des handicapés à bord.

CAP AU LARGE

Une association qui élargit l'horizon



Il était une fois un groupe de jeunes passionnés de voile qui se demandaient pourquoi les paradis aux eaux claires et les rivages lointains n'étaient pas accessibles aux personnes handicapées et/ou défavorisées. Vincent, Carole et Jean-François se sont donc rencontrés les manches, puis ont fondé «Cap au Large» en 1996 et acquis deux Sélection 37 avec lesquels ils réalisent plus de 2500 sorties par an pour ce public trop facilement

oublié. Aujourd'hui, l'association passe un cap avec l'acquisition d'une coque de bateau de voyage en aluminium à aménager. Un vrai, un beau et gros voilier qui permettra à leurs protégés en fauteuils roulants ou à l'orée de la prison de trouver une nouvelle voie vers le large et ses lointains horizons... Dessinée par Joubert-Nivelt, cette coque en aluminium en forme de 18 mètres dotée d'une quille relevable dormait au bord de l'étang de Thau et va être équipée d'un treuil et d'une rampe d'embarquement afin d'en faciliter l'accès.

L'objectif est d'y accueillir environ 300 personnes handicapées par an. J.L.G.
Tél. 04.67.43.20.85. www.capaularge.org



HAPPY END

Scarabeus retrouvé!



Ce Najad 510 battant pavillon français a été volé (VV n° 395) début

octobre à Golfe-Juan et des avis de recherche ont alors rapidement circulé, tant par courrier, BLU, téléphone que par Internet (www.sail-the-world.com). Quatre mois plus tard, alors que de nombreux regards détaillaient les voiliers de cette taille du côté des Antilles, c'est en fait en mer Rouge que Scarabeus a finalement été repéré, alors qu'il naviguait sous pavillon polonais! Françoise et Alain, ses propriétaires enfin rassurés, en sont quittes pour un convoyaage en sens inverse et quelques tracassés administratifs... J.L.G.



BALISAGE

Facétieux antillais...



Le premier coup d'œil circulaire

de l'homme de quart ne repère rien d'anormal dans cette balise de chenal de couleur verte qui permet d'entrer dans le tranquille port du François (Martinique). Mais en s'approchant de plus près dans l'alizé mollissant du soir, force est de constater que l'orthodoxie du code maritime des phares et balises est complètement bafouée, puisqu'un panneau «STOP» de signalisation routière y a été rajouté! Vu les déferlantes qui brisent sur la barrière

de récif (véritable «ligne blanche») attenante, le danger

est réel. Mais mérite-t-il vraiment cette double signalisation? En tout cas, l'idée de panacher les balisages terrestres et maritimes fait des émules dans le secteur puisqu'à un demi-mille de là, nous avons pu aisément localiser une caye, parée d'un bâton surmonté par un cône en plastique orange de signalisation routière aux bandes réfléchissantes (comme ceux utilisés lors de travaux routiers)... A quand des feux tricolores aux croisements de chenaux? J.L.G.